

Règlement sur l'utilisation du matériel de plongée mis à disposition

Le matériel mis à votre disposition (soit bloc, détendeur, et gilet) est un matériel collectif qui sert à la fois pour les cours en piscine et pour les sorties en milieu naturel

Ce matériel est entretenu par des bénévoles du club qui donnent de leur temps pour que, le vendredi soir, à votre arrivée, le matériel soit disponible et, pour les détendeurs, décontaminés.

Donc quelques règles de bon sens s'imposent :

- Le vendredi, prendre son équipement avant 18h55 car **les responsables du matériel, eux aussi, viennent pour s'entraîner ou suivre des cours**. En cas d'impossibilité, prévenir vos responsables de formation qui feront préparer le matériel pour vous.
- Lors des sorties en milieu naturel, les responsables du matériel relèvent les numéros des matériels prêtés. **Vous en êtes responsables jusqu'à restitution**. Il est impératif que vous rendiez le matériel emprunté. L'échange avec d'autres n'est pas autorisé. En cas d'impossibilité de restituer le matériel le lundi soir, vous devez le faire ramener par un camarade. Sauf cas particulier, à négocier avec les responsables du matériel, ramener le matériel le vendredi n'est pas autorisé. En effet, cela peut poser des problèmes d'organisation (manque de matériel pour les cours).
- Le retour du matériel est réalisé le lundi soir suivant la sortie entre 18h et 19h (un autre jour peut être décidé par les responsables du matériel, notamment lorsque le lundi est férié ou absence des responsables). Sauf cas particulier à discuter avec les responsables du matériel, vous n'êtes pas autorisés à garder le matériel si la sortie est annulée ou si vous n'avez pas plongé.
- lors de la restitution du matériel,
 - que ce soit après un cours en piscine ou suite à une sortie en milieu naturel, **signaler tout dysfonctionnement**. Cela permettra aux responsables du matériel de le réparer ou de le faire réparer. **C'est une question de sécurité**
 - Suite à des sorties en milieu naturel, rapporter le matériel correctement nettoyé (bien souvent de l'herbe ou du sable restent) et rincé. Non seulement c'est un gage de bon fonctionnement du matériel (**sécurité**) mais ça évite que nous ayons des remontrances des maitres nageurs de la piscine.
 - Ranger les gilets par tailles purgés et les bretelles croisées. Quand le local est correctement rangé, c'est tout de même plus agréable pour y travailler.
 - Déposer les détendeurs sur le bac de rinçage.
 - Poser les blocs près du compresseur contre la rampe de chargement, à côté du compresseur